

■ **Fondation des maisons communales de Vernier**, à Vernier, entreprise de droit public, construire et gérer des immeubles qui seront affectés principalement à des logements, etc. (FOSC du 09.10.2002, p. 6). But modifié: créer, gérer et mettre, le cas échéant, aider à mettre à disposition des logements ainsi que des locaux professionnels, commerciaux, artisanaux et d'intérêt général; elle le fait aux meilleures conditions et en donnant la priorité aux habitants de la commune de Vernier. Nouveaux statuts du 21 décembre 1993, approuvés par la loi (8760) du 31 janvier 2003.

Journal no 10177 du 09.09.2003
(01170996 / CH-660.0.801.985-8)